

Ateliers - Les directives anticipées, Comment faire ? Expérimentons en Auvergne

Publié le 15 décembre 2020 – Mis à jour le 18 décembre 2020



**Les directives anticipées,
Comment faire ?
Expérimentons en Auvergne**

Des ateliers d'écriture
sont proposés pour
aider à la rédaction des
directives anticipées.

**Accès gratuit.
Tout public
Sur réservation**

Le 08/12 de 12h à 14h
Le 11/01 de 17h à 19h
Le 25/02 de 14h à 16h

Les ateliers d'écriture se dérouleront sur le site de
l'INSPÉ en salle du Conseil.
(36 Av Jean Jaurès - Chamalières)

**Pour réserver votre place dans l'un des ateliers
d'écriture contacter: Rediger-ses-DA.ACTe@uca.fr**

Toutes les mesures seront prises pour s'ajuster aux préconisations
sanitaires. Les ateliers ne dépasseront pas la jauge de 15 personnes.

Association des universités de la région Auvergne - 0481 19 00 00

MSH maison des sciences de l'homme
UCA UNIVERSITÉ Clermont Auvergne
INSPÉ Institut national de formation de professionnels de l'éducation
ACTÉ LA LANGUE EN AUVERGNE

Date(s)

du 15 décembre 2020 au 25 février 2021

Lieu(x)

INSPÉ Clermont-Auvergne

Salle du conseil

Les 11 janvier et 25 février auront lieu les prochains

ateliers de formation sur la question de la rédaction des directives anticipées

Des **ateliers de formation sur la question de la rédaction des directives anticipées** sont proposés à l'UCA.

Elles sont encadrés par un médecin anesthésiste-réanimateur spécialiste de la question, un chercheur en sciences humaines et sociales et sur certaines séances, un professeur de philosophie.

Pour chaque atelier, indépendant l'un de l'autre, il s'agira :

- de réfléchir ensemble avec les autres participants sur ce qu'il vaut mieux mettre dans des DA
- de lever quelques défauts courants qui engagent les médecins à tenir compte ou au contraire peu suivre des DA
- de comprendre à qui et comment on diffuse ses DA
- de s'essayer à écrire un premier jet de DA ou réviser celles déjà rédigées le cas échéant
- de visionner quelques documents vidéo qui engagent à la réflexion ou à poursuivre la réflexion.
- d'une information succincte sur la loi
- d'échanger les points de vues sur l'utilité de rédiger ses/des DA.

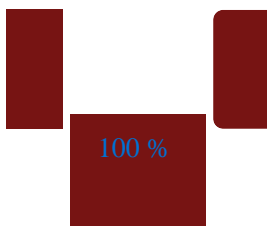
Retrouver l'article sur : https://www.lamontagne.fr/clermont-ferrand-63000/actualites/comment-rediger-ses-directives-anticipees-a-qui-les-confier-reponse-des-le-8-decembre-a-clermont-ferrand_13861031/(
https://www.lamontagne.fr/clermont-ferrand-63000/actualites/comment-rediger-ses-directives-anticipees-a-qui-les-confier-reponse-des-le-8-decembre-a-clermont-ferrand_13861031/)

Les places sont limitées : Inscription individuelle sur : Rediger-ses-DA.ACTe@uca.fr(mailto:Rediger-ses-DA%2EACTe%40uca%2Efr)

Le prochain atelier aura lieu le **11 janvier 2021 de 17h à 19h.**

Le prochain atelier aura lieu le **25 février 2021 de 14h à 16h.**

Un premier atelier s'est tenu le 8 décembre 2020.





/ 1



Télécharger (https://acte.uca.fr/medias/fichier/da-experimentons-ateliers-sur-chamalieres-tout-public_1606900674159-pdf?ID_FICHE=56060&INLINE=FALSE)

<https://acte.uca.fr/actualites/ateliers-les-directives-anticipees-comment-faire-experimentons-en-auvergne-1>(

<https://acte.uca.fr/actualites/ateliers-les-directives-anticipees-comment-faire-experimentons-en-auvergne-1>)